



Chères Foyennes, chers Foyens,

Les résultats des élections municipales du 15 mars dernier ont confirmé votre confiance envers la liste Ensemble, allons plus loin pour Sainte-Foy-la-Grande. Cette confiance renouvelée représente pour nous un immense honneur, mais également une responsabilité que nous mesurons pleinement.

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement l'ensemble des Foyennes et des Foyens qui ont participé à ce scrutin. Par leur engagement citoyen, ils ont témoigné de leur attachement à notre ville et contribué à faire vivre la démocratie locale. Notre action s'inscrit dans la continuité du travail engagé lors de la précédente mandature. Tout en tenant compte des attentes et des besoins exprimés par les habitants, nous poursuivrons les projets initiés avec toute la détermination et l'ambition que Sainte-Foy-la-Grande mérite. Je continuerai d'être la maire de toutes et tous.

Nous connaissons et connaissons des fermetures du Service des Urgences de notre Centre Hospitalier jusqu'à la fin de l'été. Cette situation est insupportable et injuste pour les habitants du Pays Foyen et pour les élus locaux que nous sommes. C'est un manque évident de reconnaissance et d'équité pour notre territoire et des habitants qui y vivent. Soyez certains que nous nous battons pour que soient garantis les services de santé qui nous sont essentiels !

La hausse des températures ne se voit pas uniquement sur nos écrans, elle se vit désormais au quotidien : les périodes de canicule se multiplient et vont se multiplier. L'aménagement complet de la place du Foirail, pour lequel nous avons bénéficié d'un montant de subvention important est ainsi fondamental pour notre bastide. Je vous invite à aller apprécier la fraîcheur, liée aux plantations et à la suppression du bitume. Nous allons poursuivre nos efforts en faveur d'une ville plus agréable à vivre, avec notamment la 2ème phase du Foirail et les diverses animations qui vous seront proposées durant la période estivale.

Nouer et développer des liens pour faire (re)connaître l'importance de Sainte-Foy-la-Grande, tel est mon engagement. Par exemple, le 3 juin dernier, la municipalité a également accueilli Laurence Rouède, Vice-Présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine, et Sandrine Hernandez, conseillère régionale en charge de la revitalisation des centre-villes. Nos relations cordiales nous permettent d'envisager avec optimisme un partenariat de qualité pour des projets structurants que nous allons engager durant la mandature.

Plusieurs rendez-vous festifs viendront rythmer la saison estivale parmi lesquels les célébrations du 14 juillet et nos incontournables Jeudis de la Bastide. Malgré un contexte économique et financier morose, nous continuons à proposer des animations et des actions destinées à toutes et tous, tout au long de l'année.



Toujours à vos côtés,

Christelle GUIONIE

Maire de Sainte-Foy-la-Grande

Vice-Présidente du PETR du Grand Libournais

Conseillère Départementale du Réolais et des Bastides

**MERCI
POUR VOTRE
PARTICIPATION
NOMBREUSE A
FAITES LE
PRINTEMPS !**



UN NOUVEAU SOUFFLE POUR NOTRE BASTIDE

Depuis le **1er juin dernier**, les travaux de requalification de la place du Foirail sont entrés dans la phase 2 :

- Le **stationnement** est interdit sur la place jusqu'à la fin de l'année mais la **circulation** est **maintenue** **rue Élie Faure**
- Durant cette période, vous pourrez continuer de vous stationner dans les **rues adjacentes** ou encore sur le **parking multimodal** près de la gare.

Un composteur collectif provisoire à été installé pendant la durée des travaux au Foirail :

Ce dispositif a pu être maintenu grâce à la mobilisation de l'**USTOM***, de l'**association au Ras du Sol**, des **partenaires** du projet et de la **municipalité**. La ville s'engage concrètement pour l'environnement.

*USTOM : Union des Syndicats de Traitements des Ordures Ménagères



La **Région Nouvelle-Aquitaine** a confirmé son soutien à Sainte-Foy-la-Grande pour **2026-2028**. Plusieurs immeubles dégradés ont déjà été réhabilités grâce à **une double approche** alliant **subventions** et **pression réglementaire**, mais des îlots prioritaires restent à traiter.

Il est important de rappeler que **l'entretien** et **la rénovation** des bâtiments relèvent de **la seule responsabilité des propriétaires**. La municipalité **condamne fermement** le laisser-aller de certains propriétaires et continuera comme pour la mandature dernière de mener des actions de police préventive afin de les contraindre à agir.

Espace réservé à l'expression du groupe minoritaire
(texte publié tel que reçu)

Élus depuis mars 2026, nous exerçons notre mandat avec exigence et responsabilité. Contrôle des finances, défense des services publics, revitalisation du centre-ville et participation active aux instances du territoire : nous sommes une opposition constructive, présente sur le terrain et force de proposition pour l'avenir de Sainte-Foy-la-Grande.

POUR RAPPEL, LE FOIRAIL C'EST :

- ✓ Création de 5 320 m² d'espaces végétalisés
- ✓ Plantation de plus de 60 arbres
- ✓ Création d'une noue pour l'infiltration des eaux pluviales.
- ✓ Coût total financé par la commune : 808 915,85 € HT
- ✓ Aides publiques : 639 545,83 € HT
- ✓ Aides privées :
Coopérative Carbone : 3 723 € HT
- ✓ Fonds MAIF/Nature 2050 : 87 557 €



PENDANT LE MARCHÉ DU SAMEDI MATIN



Banda & sculptures sur ballons :

11 & 25 juillet, 7 & 21 août

Distribution de composteurs individuels place Jean Jaurès :

22 & 29 août

L'ÉTÉ À SAINTE-FOY-LA-GRANDE

Les Jeudis de la Bastide sont devenus une **tradition à Sainte-Foy-la Grande**. Cette nouvelle édition des Jeudis de la Bastide ancre davantage ce rendez-vous dans notre **patrimoine local**. Chaque jeudi, du **16 juillet au 20 août 2026**, la **place Gambetta** deviendra **LE lieu incontournable de rencontre**.

De **19h à 23h**, profitez d'une offre culinaire et musicale en partie renouvelée.

Venez nombreux profiter de ces belles soirées estivales !

Dans le cadre du jumelage avec le **Landkreis Rotenburg (Wümme)**, notre commune et d'autres communes du Pays Foyen, accompagnées par l'association **Amitiés Franco-Allemandes en Pays Foyen**, auront le plaisir d'accueillir une délégation d'allemands du **10 au 15 juillet**. En plus de lui faire découvrir les richesses de notre territoire, ce sera une l'occasion de renforcer nos liens d'amitié et d'échanges divers.

Place Gambetta :

19h30 > **Foodtrucks et brasserie**

20h30 > **Let Me Sing** (variétés françaises et internationales des années 80 à aujourd'hui) vous fera danser jusqu'en fin de soirée

23h20 > **DJ set**

Quais :

23h > **Feu d'artifice** tiré depuis la plage des Bardoulets

Place Coreilhes :

Toute la soirée > **Fête foraine**

**14
JUILLET**

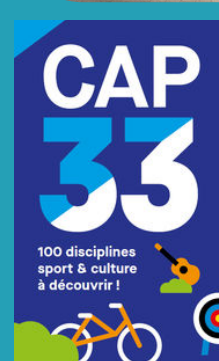
À NOTER

DANS VOTRE AGENDA !

"Tartuffe" de Molière par le
Théâtre du Roi de Cœur
le **vendredi 7 août 2026**.



Les Jeudis de la Bastide



CAP 33

Baignade surveillée en juillet & août !

Pour votre **SÉCURITÉ** : la baignade est interdite hors zone et horaires de surveillance !

-40%

Soutenons nos commerçants foyens !

Les soldes d'été se tiendront du mercredi **24 juin** au mardi **28 juillet 2026 inclus**.

C'est l'occasion de faire de bonnes affaires !

-30%



DES NOUVEAUTÉS AU SERVICE DES HABITANTS

Conseil des sages : pour davantage de participation citoyenne !

Cette instance consultative permettra aux habitant·es de **55 ans et plus** de contribuer activement à la vie de la commune en formulant des avis et propositions sur des thématiques choisies, ou par saisine de Mme la **Maire et son Conseil**.

La **date limite** d'inscription est fixée au **1er septembre 2026**, les dossiers de candidature sont disponibles à la mairie et doivent être remis à l'accueil.

Conseil Municipal Junior : et si c'était toi ?

Tu es en **CM1 ou CM2** et tu habites Sainte-Foy-la-Grande ?
Tu as des idées pour **améliorer ta ville**, organiser des projets ou faire entendre la voix des jeunes ?

Rejoins le Conseil Municipal Junior !

C'est l'occasion de **participer à la vie de ta commune**, de proposer tes idées et de mener des actions avec d'autres jeunes motivés. Les fiches de candidature sont disponibles à l'**accueil de la mairie**. Une campagne d'information sera organisée dans les écoles et auprès des familles en septembre.

Les candidatures devront être déposées **au plus tard le 2 octobre 2026**. Alors, prêt(e) à devenir jeune conseiller(ère) municipal(e) ? **Nous comptons sur toi !**



Moins de mégots dans la bastide !

Depuis la loi entrée en vigueur le 1er juillet 2025, de **nouveaux espaces publics** sont concernés par l'interdiction de fumer, notamment les parcs et jardins ou encore dans un périmètre de **10m** autour de certains établissements recevant du public. Dans le cadre du partenariat avec **ALCOME**, de **nouveaux cendriers de rue et éteignoirs** sont en cours d'installation dans la Bastide.

**LE CIVISME EST L'AFFAIRE DE TOUS :
MERCI DE NE PAS JETER VOS MÉGOTS AU SOL !**



Plus d'informations :
itaris@saintefoylagrande.fr



Plus d'informations :
cdriot@saintefoylagrande.fr



RENTÉE SCOLAIRE 2026-2027

La scolarisation est **OBLIGATOIRE** pour les enfants nés en **2023**. Elle reste **facultative** pour ceux nés en **2024**.

Où s'inscrire ?

**École Paul-Bert-Pauline
Kergomard :**

9h-15h30 sur RDV

06-21-50-65-86

inscription@saintefoylagrande.fr

Mairie :

05-57-46-10-84